



Financement de projets de creation d'entreprises des membres

Par **Alsa**, le **18/07/2013** à **09:46**

Bonjour,

Nous sommes une association de loi 1908 rassemblant la diaspora africaine. Nous souhaitons pouvoir accompagner et financer les projets portés par la communauté. Nous nous interrogeons sur la faisabilité d'une telle démarche.

Nous pensons pouvoir emprunter auprès de la banque pour l'entreprise à créer, l'association se portant ainsi caution pour le projet, et apporter également pour partie dans la mesure du possible des fonds de l'association pour contribuer au plan de financement et ainsi faire effet de levier auprès des autres financeurs. L'association ne ferait que repercuter les frais bancaires auprès de l'entreprise à créer. L'association emprunterait de manière globale pour un nombre de projets définis auprès des banques et répartirait ensuite les montants en fonction des besoins de chaque projet, réduisant ainsi au passage le coût de l'emprunt pour l'entreprise par l'effet de volume.

Avez-vous connaissance de démarches similaires? Quelle serait la manière optimale d'organiser cela?

Merci

Alsa